

# Offre d'emploi

## Coordonnateur(trice) à la sécurité incendie – chef de la prévention

La Municipalité régionale de comté (MRC) de Rivière-du-Loup, dont le siège administratif est situé à Rivière-du-Loup, couvre un territoire comprenant 13 municipalités habitées par une population de près de 35 000 personnes. La MRC est à la recherche d'une personne dynamique pour occuper le poste de coordonnateur(trice) à la sécurité incendie – chef de la prévention. Il s'agit d'un poste régulier de 34 heures/semaine.

### LE POSTE :

Sous l'autorité de l'adjointe à la direction, la personne titulaire du poste réalisera principalement les tâches suivantes :

- assurer la révision et la coordination du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie et réaliser les actions dévolues à la MRC dans le plan de mise en œuvre du schéma;
- assurer le volet prévention du schéma pour les municipalités qui font partie de l'entente intermunicipale en prévention et sécurité incendie, dont l'inspection des bâtiments de risques élevés et très élevés et la coordination de l'inspection des risques faibles et moyens, l'éducation du public, l'analyse des incidents et la mise à jour et l'application de la réglementation;
- agir à titre de gestionnaire des activités de formation et de perfectionnement en sécurité incendie dont la MRC est responsable ou faciliter l'offre de telles activités;
- élaborer, en collaboration avec la direction générale, les budgets annuels et gérer les ressources financières et matérielles associés aux tâches qui précèdent, ainsi que coordonner le personnel appelé à l'assister le cas échéant;
- agir comme personne ressource au sein de divers comités de la MRC et la représenter auprès de ministères et d'organismes partenaires;
- soumettre des analyses et formuler des recommandations aux instances décisionnelles de la MRC;
- effectuer toute autre tâche qui est de sa compétence, à la demande de son supérieur immédiat ou de toute autre personne en autorité.

### LES EXIGENCES :

- détenir un diplôme d'études collégiales en « Prévention en sécurité incendie » ou une formation jugée équivalente;
- avoir complété la formation de Pompier I serait un atout;
- posséder une expérience pratique d'au moins 3 ans en sécurité incendie;
- posséder une bonne maîtrise du français écrit et une très bonne capacité de synthèse, d'analyse et de rédaction;
- être familier avec les logiciels de bureautique usuels;
- posséder une bonne connaissance du milieu municipal et des lois et règlements régissant la sécurité incendie;
- avoir le sens des responsabilités, du leadership et de la facilité à communiquer verbalement, à animer des réunions et à s'exprimer en public;
- être en mesure de se déplacer sur l'ensemble du territoire de la MRC;
- posséder un permis de conduire de classe 4A et 5 valide.

### LES CONDITIONS DE TRAVAIL :

Les conditions de travail sont régies par la convention collective de travail des employés de la MRC et la personne titulaire du poste aura 2 ports d'attache, soit à Rivière-du-Loup et à Saint-Arsène.

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature au plus tard le 27 avril 2017 à 16 h à l'adresse suivante :

Poste de coordonnateur(trice) à la sécurité incendie –  
chef de la prévention, MRC de Rivière-du-Loup  
310, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup (Qc) G5R 3V3  
Téléphone : (418) 867-2485 Télécopieur : (418) 867-3100  
Courriel : [administration@mrcrdl.quebec](mailto:administration@mrcrdl.quebec)

Nous remercions toutes les personnes qui postuleront,  
mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.